



SOUTIEN AUX FAMILLES A DOMICILE

NOUS SOMMES LA POUR VOUS SOUTENIR.

Vous êtes confronté à des changements au sein de votre famille

** Maladie, hospitalisation, décès, accident de la vie.*

** Grossesse difficile, naissance, adoption.*

** Désir de mieux concilier vie familiale et vie professionnelle.*

** Difficultés dans la relation parents-enfants.*

Pour chaque situation, l'Admr a des solutions.

Des professionnels qualifiés vous soutiennent dans votre vie familiale, en vous apportant une aide matérielle et morale.

UNE AIDE DANS LES TACHES MATERIELLES.

** Entretien du logement.*

** Entretien du linge.*

** Courses, préparation de repas équilibrés.*

UNE AIDE DANS VOTRE ROLE EDUCATIF

** Toilette et repas des enfants.*

** Activités d'éveil.*

** Aide aux devoirs.*

UNE AIDE DANS LA GESTION DE VOTRE FOYER

** Démarches administratives.*

** Aide à la gestion de votre budget.*

** Aide à la conciliation vie familiale/vie professionnelle.*

Selon vos besoins, notre service intervient à votre domicile et vous propose une aide ponctuelle ou à plus long terme, pour quelques heures, une demi-journée ou une journée entière.

AVEC L'ADMR VOUS Y GAGNEZ

Bénéficier sous certaines conditions, d'une aide financière de votre caisse d'allocations familiales, de la MSA, ou du conseil général.

50% des sommes qui restent à votre charge sont déductibles de vos impôts, ou donnent droit à un crédit d'impôts.

L'équipe ADMR est là pour vous guider dans vos démarches administratives.